

A l'attention des membres du collectif « Préservons l'estuaire de la Seine »
CRPMEM de Normandie
9 quai général Lawton-Collins
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Le 11 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la post-concertation relative au projet de chaudière porté par le Grand Port Maritime du Havre, pour laquelle j'ai été désignée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDDP) en qualité de garante du processus participatif, vous m'avez sollicitée par courrier du premier juin 2022 sous la forme d'une motion adoptée par le collectif « Préservons l'estuaire de la Seine ».

A travers cette motion vous demandez le report de l'organisation de l'enquête publique afférente à ce projet initialement envisagée par le maître d'ouvrage durant l'été, au mois de septembre.

Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur ce point, en effet le droit constitutionnel du public à être informé et à participer au processus décisionnel suppose de pouvoir s'exercer dans des conditions favorables à l'effectivité de ce droit. Dès lors la période des congés d'été questionne en effet sur la qualité de la mobilisation et de la participation du public à une enquête publique.

Néanmoins je vous rappelle que l'organisation de l'enquête publique revient à l'Etat, autorité organisatrice chargée de se prononcer sur la demande d'autorisation environnementale présentée, en concertation avec le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête désignée. Sur ce point j'ai noté que vous aviez également adressé cette motion à Monsieur le Préfet de Seine Maritime.

Après échange avec le maître d'ouvrage, il semble que le niveau actuel d'instruction réglementaire de ce dossier auprès des services de l'Etat (saisine de l'autorité environnementale, délai de délivrance de l'avis, autres avis requis) conduirait de fait à l'organisation de cette enquête publique à la rentrée 2022. Lorsque le calendrier de l'enquête sera connu, je rendrai, en ma qualité de garante, le bilan de cette post-concertation, document qui sera joint au dossier d'enquête publique.

Dans un souci de transparence, je vous informe que j'ai demandé au maître d'ouvrage de publier sur le site du projet le courrier que vous m'avez adressé ainsi que la présente réponse. J'ai également informé le président de la Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Normandie de cette démarche.

Veillez croire Mesdames, Messieurs en l'assurance de mon respect.

Marianne AZARIO, garante

